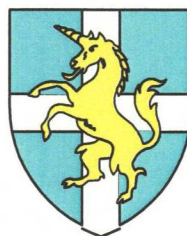


DISTRICT  
DE MORGES

1

No D'ARCHIVES  
**78152**

COMMUNE DE CUARNENS *SDT*



# DELIMITATION DE L'AIRE FORESTIERE (DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE LEGALISATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION)

Modifications selon les amendements apportés par le Conseil général de Cuarnens en  
réponse aux oppositions faites suite à l'enquête publique du 27 avril au 26 mai 2010

ECHELLE : 1:1000

## 1ère enquête

Approuvé par la Municipalité de Cuarnens  
dans sa séance du *12.04.10*

Le Syndic



La Secrétaire

Plan déposé au Greffe municipal pour être soumis  
à l'enquête publique du *27.04.10* au *26.05.10*

Le Syndic



La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Cuarnens  
dans sa séance du *10.06.10*

Le Président



La Secrétaire

Approuvé préalablement par le Département  
compétent, Lausanne le *26 JUL 2011*

Le Chef du Département



## Enquête complémentaire

Approuvé par la Municipalité de Cuarnens  
dans sa séance du *21.03.11*

Le Syndic



La Secrétaire

Plan déposé au Greffe municipal pour être soumis  
à l'enquête publique du *9.4.11* au *8.5.11*

Le Syndic



La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Cuarnens  
dans sa séance du *23.06.11*

Le Président



La Secrétaire

Mis en vigueur le: **21 MARS 2012**



Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL S.A.  
Ingénieurs EPF et géomètres officiels

Rue du Bourg 18 1147 Montricher  
TEL 021 - 864 00 40 FAX 021 - 864 00 41

Montricher,  
le 6 avril 2011

## LEGENDE

LIMITE AIRE FORESTIERE  
(limite de l'aire forestière selon délimitation  
de la lisière du 7 juillet 2003)  
modifiée le 20 août 2010  
selon décision de l'inspecteur-forestier

121

